







Actions sur le Plan national d'actions Tortues marines des Antilles françaises



COMPTE RENDU 2017

Secteurs Côte au Vent, Sud Basse Terre, Nord Grande-Terre et Marie Galante



Décembre 2017

Rédacteurs pour Kap Natirel :

Océane Beaufort





PREAMBULE

Le présent document constitue le rapport de l'année 2017 concernant la convention entre l'Office National des Forêts et Kap Natirel pour les actions sur le Plan national d'actions Tortues marines des Antilles françaises.

Il concerne les actions suivantes :

- le suivi diurne et nocturne des plages de pontes de tortues marines
- la restitution des données par saisie sur la base de données mise à disposition par l'ONF

Il présente l'effort fourni pour atteindre les objectifs du protocole et une synthèse des données récoltées au cours de la saison. Les données brutes ont été transmises à l'Office National des Forêts.

Concernant les interventions sur les tortues échouées/en détresses, chaque intervention a été transmise aux coordinateurs du RTMG.

CONTACT

Association Kap Natirel c/° Caroline Cestor Chemin de Poterie 97 114 Trois-Rivières

Tel: 06.90.84.64.51

kapnatirel@tortuesmarinesguadeloupe.org



REMERCIEMENTS

L'association Kap Natirel tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé au suivi de la saison de ponte 2017 : Nicolas Boudin, Alain Goyeau, Julie Mellinger, Tibaud Rossard, Cyril Celestin, Moise Chasselat, Bérénice Coralie, Sophie Bédel, Caroline Cestor, Océane Beaufort, Marie Agnès Perroy.

Plus largement, l'association remercie tous ceux qui participent à la préservation des tortues marines par leur implication au sein du Réseau Tortues Marines de Guadeloupe.

Kap Natirel remercie également l'ONF et la DEAL Guadeloupe pour le soutien financier qu'ils apportent, permettant la réalisation d'actions en faveur des tortues marines.

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
CONTACT	2
REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	4
1. INTRODUCTION	5
2. PRESENTATION DES DONNEES	6
2.1. Effort de suivi	ε
2.2. ACTIVITES DE PONTE	10
2.3. BAGUAGE DES FEMELLES EN PONTE ET PRELEVEMENT DE TISSUS	13
3. CONCLUSION	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dates de début et fin de suivis par secteur
Tableau 2 : Nombre de comptages traces et de suivis de nuit réalisés comparé au nombre demandé par le protocole ; CT : Comptage
traces, SN : Suivi de nuit
Tableau 3 : Nombre d'activités de ponte de tortues par espèce et par plage ; Ei : tortue imbriquée, Cm : tortue verte, Dc : tortue luth11
Tableau 4 : Tortues baguées par plage

1. Introduction

Les Antilles françaises accueillent 3 espèces de tortues marines en nidification : la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*), la tortue verte (*Chelonia mydas*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*). En Guadeloupe, la période de ponte s'étale de mars à novembre avec un pic de ponte de mai à juin pour la tortue luth, de juin à août pour la tortue imbriquée et d'août à septembre pour la tortue verte.



De gauche à droite : tortue imbriquée, tortue verte et tortue luth, ©RTMG

Le suivi de la saison de ponte 2017 effectué par l'association Kap Natirel a été réalisé selon le protocole standard élaboré par le professeur Marc Girondot et Eric Delcroix, et mis en place en 2008. Il consiste à effectuer un dénombrement des nids par la méthode du comptage des traces. Pour un suivi le plus optimum possible, le protocole impose un nombre minimum de comptages traces à effectuer par mois sur les sites de ponte, en fonction de leur importance et des espèces qu'ils accueillent. Un modèle statistique développé par Marc Girondot permet ensuite d'estimer le nombre d'activités annuel à partir de cet échantillonnage.

Afin d'améliorer les connaissances sur les tortues marines, des suivis de nuit ont été réalisés en complément des comptages traces. Pour chaque femelle rencontrée en ponte, le patrouilleur marque la tortue par la pose de 2 bagues portant chacune un numéro unique. La longueur courbe de sa carapace est mesurée. En outre il est important qu'un comptage traces soit effectué au lendemain de chaque suivi de nuit (s'il se termine avant le lever du soleil), afin de comptabiliser les activités de ponte de la nuit entière.

Pour atteindre l'objectif visé par le protocole, les bénévoles de l'association ont effectué des comptages traces et des suivis de nuit sur les différents secteurs au cours de la saison.

Ce rapport présente une synthèse des données brutes récoltées sur le terrain. Il rend compte de l'effort de suivi, du nombre d'activités dénombrées par espèce et par secteur ainsi que les informations sur les individus rencontrés en ponte. Il n'a pas vocation à analyser ces données.

2. PRESENTATION DES DONNEES

2.1. EFFORT DE SUIVI

Les données présentées dans ce rapport sont celles recueillies entre janvier et octobre 2017. Le détail des dates de début et de fin de suivis par secteur est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1: Dates de début et fin de suivis par secteur

Secteur	Date de début des suivis	Date de fin des suivis
Côte au Vent/ Sud Basse-Terre	01/2017	10/2017
Marie-Galante	04/2017	10/2017
Nord Grande Terre	03/2017	10/2017
St Anne	03/2017	05/2017
Gosier	03/2017	05/2017

Le tableau 2 ci-dessous présente le nombre de comptages traces et de suivis de nuit réalisés dans le cadre du protocole. C'est à dire que seuls les comptages traces effectués sur l'ensemble d'un site et seuls les suivis de nuit complétés par un comptage traces ont été comptabilisés.



Trace de tortue verte, ©RTMG

Tableau 2 : Nombre de comptages traces et de suivis de nuit réalisés comparé au nombre demandé par le protocole ; CT : Comptage traces, SN : Suivi de nuit

Secteur	Plage	Nombre CT	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total CT	Nombre SN
		demandé	0	0	0	2	3	5	5	5	5	3	0	0	28	0
	Rivière Sens	réalisé	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0
		demandé	0	0	2	5	5	5	5	5	5	5	0	0	37	0
	Grande Anse Trois-Rivières	réalisé	6	18	18	14	13	3	10	13	4	0	0	0	75	12
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Esclaves	réalisé	0	0	1	0	0	0	2	4	1	3	0	0	11	0
Côte-au-Vent / Sud Basse-Terre		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cote-au-vent / Suu basse-Terre	Bananier	réalisé	0	0	0	0	0	0	1	4	0	1	0	0	6	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cayenne	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Doyon	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sainte-Claire 1 et 2	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	2	3	5	5	5	3	2	0	0	25	0
	Trois llets	réalisé	0	0	0	0	0	8	3	0	0	0	0	0	11	75
		demandé	0	0	0	2	3	5	5	5	3	2	0	0	25	0
	Folle Anse	réalisé	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marie-Galante / Côte Ouest	Anse de Mays	réalisé	0	0	0	0	0	6	3	0	0	0	0	0	9	20
Marie-Galarite / Cole Odest		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse Canot	réalisé	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vieux Fort	réalisé	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	2
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse l'Eglise	réalisé	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Feuillard	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marie-Galante / Côte Est		demandé	0	0	0	2	3	3	3	3	3	2	0	0	19	0
	Galets	réalisé	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0
	Feuillère	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Petite Anse	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	2	3	5	5	5	3	2	0	0	25	0
	Port-Louis Sud	réalisé	0	0	0	0	2	6	7	8	1	2	0	0	26	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse Lavolvaine	réalisé	0	0	0	0	1	6	8	6	1	3	0	0	25	0
		demandé	0	0	2	3	3	3	3	3	3	2	0	0	22	0
	Bourg/Souffleur	réalisé	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Nord Grande Terre		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Noid Grande Ferre	Pointe de la fontaine_pointe plate	réalisé	0	0	0	0	0	7	7	6	4	0	0	0	24	0
		demandé	0	0	2	3	5	5	3	3	2	2	0	0	25	0
	La Chapelle	réalisé	0	0	0	0	0	5	4	4	2	0	0	0	15	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse Castalia	réalisé	0	0	0	0	0	5	4	4	2	0	0	0	15	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse Laborde	réalisé	0	0	0	0	0	4	2	4	2	0	0	0	12	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St Anne	La Caravelle	réalisé	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	4	0
St Affile		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Bois Jolan	réalisé	0	0	3	6	1	0	0	0	0	0	0	0	10	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Petit Havre	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse à Jacques	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse Patate	réalisé	0	0	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0
Gosier		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Anse à St	réalisé	0	0	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Salines	réalisé	0	0	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	7	0
		demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ouest pointe des Salines	réalisé	0	0	3	2	2	0	0	0	0	0	0	0	7	0
	St Felix	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	réalisé	0	0	4	3	2	0	0	0	0	0	0	0	9	0
	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pt Canot E	réalisé	0	0	4	3	2	0	0	0	0	0	0	0	9	0
	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pt Canot O	réalisé	0	0	4	3	2	0	0	0	0	0	0	0	9	0
Datcha -	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Datcha	réalisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	demandé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pte Lariette	réalisé	0	0	3	4	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0

Sur les secteurs Côtes au Vent/Sud Basse-Terre et Marie Galante, un total de **125 comptages traces** a été effectué pour un total demandé de 134. Ce sont **109 suivis de nuit** qui ont été réalisés en complément. Sur les secteurs de St Anne, Gosier et le Nord de Grande Terre, un total de 197 comptages traces a été effectué pour un total demandé de 72.

Le nombre de comptages traces n'atteint pas l'objectif sur certains sites (Rivière Sens, Trois îlets, Folle Anse, Galet et La Chapelle) lié notamment aux changements de la coordination du RTMG (pas de garantie de soutien financier avant septembre). En revanche, d'autres sites ont bénéficié d'un suivi régulier grâce à l'implication des bénévoles (Grande Anse de Trois Rivières, les Esclaves, bananier, Anse de May, Port Louis Sud, Anse Lavolvaine ...). Au total, ce sont 322 comptages traces qui ont été réalisés par l'association sur l'archipel guadeloupéen pour un total demandé de 206 comptages traces.

2.2. ACTIVITES DE PONTE

Le tableau 3 ci-dessous présente le nombre d'activités de ponte de tortues par espèce et par plage. Chaque trace (montée et descente) de tortue correspond à une activité qui se traduit par une ponte ou un échec. Pour chaque activité de tortue, le patrouilleur détermine si c'est :

- une « ponte » : observation directe de la tortue déposant ses œufs
- une « ponte ? » : ponte supposée d'après la trace
- une « pas ponte ? » : échec supposé d'après la trace
- une « pas ponte » : observation directe de la tortue retournant à la mer sans avoir pondu ou trace d'un retour à la mer sans aucun signe de creusement d'un nid (appelé aussi « trace en U »),
- un «?»: indéterminé





Trace et œufs de tortue imbriquée, ©RTMG

Tableau 3 : Nombre d'activités de ponte de tortues par espèce et par plage ; Ei : tortue imbriquée, Cm : tortue verte, Dc : tortue luth

		E	i	Cr	n	De	c
		Nombre d'activités de ponte (SN)	Nombre de " ponte ?" (SN+CT)	Nombre d'activités de ponte (SN)	Nombre de " ponte ?" (SN+CT)	Nombre d'activités de ponte (SN)	Nombre de " ponte ?" (SN+CT)
	Rivière Sens	0	0	0	0	0	0
Côte-au-Vent / Sud Basse-Terre	Grande Anse Trois-Rivières	4	18	0	1	1	6
Cole-du-venit / Suu basse-Terre	Esclaves	0	2	0	0	0	2
	Bananier	0	0	0	0	0	0
	Trois Ilets	52	108	52	108	52	108
	Folle Anse	0	18	0	18	0	18
Marie-Galante / Côte Ouest	Anse de Mays	14	45	14	45	14	45
Mane-Galante / Cote Ouest	Anse Canot	0	0	0	0	0	0
	Vieux Fort	0	9	0	9	0	9
	Anse l'Eglise	0	0	0	0	0	0
	Galets	0	2	0	2	0	2
	Port-Louis Sud	0	48	0	5	0	0
	Anse Lavolvaine	0	11	0	5	0	0
	Bourg	0	1	0	0	0	0
Nord Grande Terre	Pointe de la fontaine_pointe plate	0	45	0	8	0	0
	La Chapelle	0	2	0	0	0	0
	Anse Castalia	0	2	0	1	0	0
	Anse Laborde	0	0	0	0	0	0
St Anne	La Caravelle	0	0	0	0	0	0
	Anse Patate	0	0	0	0	0	0
	Anse à St	0	0	0	0	0	0
	Salines	0	0	0	0	0	0
	St Felix	0	0	0	0	0	0
	Pt Canot E	0	0	0	0	0	0
	Pt Canot O	0	0	0	0	0	0
	Pte Lariette	0	0	0	0	0	0
ТО	TAL	66	306	0	20	1	9

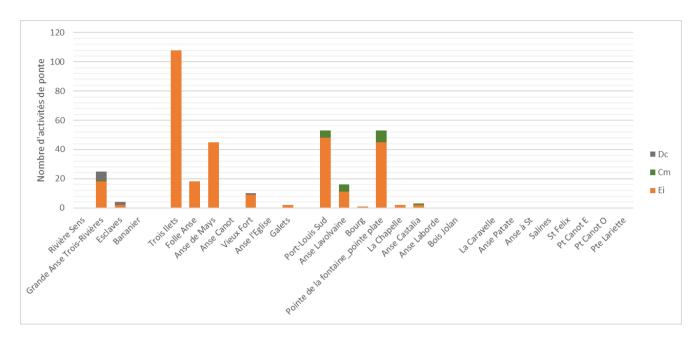


Figure1: Répartition des activités de ponte par plage et par espèce.

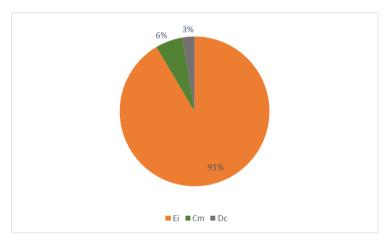


Figure 2 : Répartition des activités de ponte par espèces.

Cette année, les équipes ont recensé **340** activités de ponte (constatées ou supposées) toutes espèces confondues. La majorité des activités concernent la tortue imbriquée avec 91 % des activités, contre 6 % pour la tortue verte et 3 % pour la tortue luth.

2.3. BAGUAGE DES FEMELLES EN PONTE

Le tableau 4 présente les informations sur le baguage des femelles observées en ponte en 2017 pour les secteurs de Côte au Vente/Sud Basse-Terre et de Marie-Galante.

Tableau 4 : Tortues baguées par plage

Secteur	Plage	Nombre de SN	Nombre	e de po servées		Nombre de tortues nouvellement baguées		
		3.5 6.1	Ei	Cm	Dc	Ë	Cm	Dc
Côte-au-Vent / Sud Basse-Terre	Grande Anse Trois-Rivières	12	4	0	1	4	0	0
Maria Calanta / Câta Oveat	Trois Ilets	75	52	0	0	17	0	0
Marie-Galante / Côte Ouest	Anse de Mays	20	14	0	0	1	0	0
TOTAL		107	70	0	1	22	0	0
		107		71		22		

Sur les secteurs concernés, ce sont **22 tortues imbriquées qui ont été baguées** durant l'année 2017 et 38 tortues qui ont été contrôlées (baguées les années précédentes).

3. CONCLUSION

L'association Kap Natirel a suivi la saison de ponte des tortues marines de l'archipel guadeloupéen sur les secteurs de Marie-Galante, Côte au Vent, St Anne et le Nord Grande Terre. Grâce à la mobilisation des bénévoles, le nombre global de comptages traces effectué est plus élevé que celui demandé par le protocole. Les suivis de nuit réalisés au cours de la saison ont permis de baguer 22 tortues imbriquées et de contrôler près de 40 tortues déjà baguées (lors des saisons précédentes ou au cours de la saison 2017).

L'association a ainsi contribué à l'amélioration des connaissances sur les tortues marines, à l'information et la sensibilisation du public rencontré lors des patrouilles, à la veille écologique en reportant toutes les menaces ou infractions à la loi observées et à la dissuasion du braconnage (ce par la simple présence des patrouilleurs sur les plages).